



Rejoignez
le Cercle des
Entreprises
Mécènes

Fondation
Musique & Radio

Radio France • INSTITUT DE FRANCE

ENSEMBLE, PARTICIPONS À L'ÉCRITURE D'UNE NOUVELLE PARTITION, ET INSCRIVONS LA MUSIQUE DANS L'AVENIR DE CHACUN !

Ancrée au cœur des valeurs de Radio France,
la philanthropie s'articule autour de trois axes :

- **la proximité et l'accès à la musique au plus grand nombre**
- **le rayonnement du patrimoine musical**
- **la création et l'innovation musicales**

En vous engageant à nos côtés, vous encouragez une action pédagogique riche, ambitieuse et accessible, qui s'appuie sur l'émotion née de la musique. Vous contribuez également à la production des riches programmes de tournées des orchestres, en France et dans le monde entier, qui transmettent le grand répertoire et créent l'héritage musical de demain.

Devenez acteurs du grand projet musical de Radio France et bénéficiez d'avantages fiscaux, ainsi que d'avantages exclusifs au sein de la Maison de la Radio.

Vous êtes une entreprise

REJOIGNEZ LE CERCLE DES ENTREPRISES MÉCÈNES
ET MOBILISEZ-VOS PARTIES PRENANTES POUR
LA MUSIQUE, PAR LA MUSIQUE !

Bénéficiez d'avantages exclusifs, en lien avec les formations musicales
et les antennes de Radio France, modulables selon vos besoins,
ainsi que d'une réduction de votre impôt sur les sociétés.

Membre Associé

À partir de **10 000 €**

(soit 4 000€ après déduction fiscale sur l'impôt sur les sociétés)

Membre Partenaire

À partir de **50 000 €**

(soit 20 000€ après déduction fiscale sur l'impôt sur les sociétés)

Membre Principal

À partir de **200 000 €**

(soit 80 000€ après déduction fiscale sur l'impôt sur les sociétés)

VOS AVANTAGES FISCAUX

En faisant un don, vous bénéficiez d'avantages fiscaux (réduction de l'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de votre don, dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires hors taxes. Si votre don dépasse ce plafond l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants).

En fonction de votre niveau d'engagement, vous bénéficiez d'avantages exclusifs en lien avec les formations musicales et les antennes de Radio France, ainsi que de la possibilité d'affectation de votre don à un projet spécifique.

- **Votre Visibilité :**

- Mention de votre nom/logo sur le site internet, dans la brochure de saison des concerts et les programmes de salle de Radio France
- Page de promotion individuelle « avec le soutien de » dans un programme de salle d'un ou plusieurs concerts choisis
- Mention de votre nom/logo sur les supports de communication du mécénat en lien avec les différents projets soutenus
- Mention de votre nom/logo sur les newsletters des abonnés de Radio France (plus de 120 000 abonnés)
- Spots personnalisés d'autopromotion en lien avec un projet soutenu à l'antenne de Radio France

- **Votre accès privilégié à la musique et aux coulisses de Radio France :**

- Invitations au Grand rendez-vous annuel du Cercle des Entreprises Mécènes
- Places de concert à l'Auditorium de Radio France et aux concerts « hors-les-murs » en région ou à l'international suivant les programmes de tournées des orchestres
- Un interlocuteur privilégié à la billetterie des concerts
- Possibilité d'assister en exclusivité à une répétition générale d'une formation de votre choix
- Accès aux coulisses et rencontre avec les artistes
- Visite exclusive de la Maison de la Radio
- Parcours « découverte de nos radios » : accès à une matinale d'une antenne de Radio France
- Invitation à des émissions-concert publiques d'une antenne

- **Votre événement sur mesure :**

- Mise à disposition des espaces de réception de la Maison de la Radio (Salle Panoramique du 22e étage, Agora, Studio 104, Auditorium de Radio France, Foyers, Galerie Seine, etc.)

Nous vous invitons à nous contacter pour mettre en place une formule de mécénat sur mesure.

Cercle des Entreprises Mécènes

BULLETIN DE SOUTIEN

Nom de l'entreprise / Raison sociale :

Adresse :

Code postal / Ville :

Immatriculation au RCS :

Représentée par :

en qualité de :

Courriel :

Téléphone :

CATÉGORIE		MONTANT DE MON DON
Don libre		
Membre associé	À partir de 10 000 € (soit 4 000€ après déduction fiscale sur l'impôt sur les sociétés)	
Membre partenaire	À partir de 50 000 € (soit 20 000€ après déduction fiscale sur l'impôt sur les sociétés)	
Membre principal	À partir de 200 000 € (soit 80 000€ après déduction fiscale sur l'impôt sur les sociétés)	

Je souhaite soutenir **toutes les activités** de la Fondation Musique et Radio

OU

Je souhaite soutenir **les actions de proximité et d'accès de la musique** au plus grand nombre (éducation et transmission de la musique)

Je souhaite soutenir **les actions de rayonnement du patrimoine** portées par la Fondation Musique et Radio (programme d'échange culturel France-Chine, tournées des orchestres)

Je souhaite soutenir **les actions de création et innovations musicales** portées par la Fondation Musique et Radio (commandes de partitions, promotion de jeunes talents)

**Date et signature
du représentant:**

Merci de remplir le formulaire ci-joint et nous le retourner scanné par courriel à **fondation.musique-radio@radiofrance.com** (pour les dons par virement) ou par voie postale (pour les dons par chèque)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de :

Fondation Musique et Radio – Institut de France

et à adresser à :

Institut de France
23 quai de Conti
75270 Paris Cedex 06

Les virements sont à adresser à :

Caisse des dépôts et consignations

Institut de France

23 quai de Conti - 75270 PARIS Cedex 06

IBAN FR62 4003 1000 0100 0029 9249

V95

BIC CDCG FR PP

Objet : Musique et Radio

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, Radio France et la Fondation Musique et Radio s'engagent à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et notre politique de protection des données.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

fondation.musique-radio@radiofrance.com

01 56 40 40 19

Caroline Ryan

Déléguée Générale de la Fondation Musique et Radio

Retrouvez-nous aussi sur le site de Radio France
et suivez toutes nos actualités sur Twitter

 @fondation_M_R

Radio France - DMC

Fondation Musique et Radio

116, avenue du Président Kennedy
75220 Paris Cedex 16

Graphisme : atelier graphique de Radio France / Joris Mazelle

Impression : reprographie de Radio France

Fondation Musique & Radio

Radio France • INSTITUT DE FRANCE